

À PARTIR DE
38,65 €
PAR MOIS¹

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DÉDIÉE AUX TRANSPORTEURS EN CONGÉ DE FIN D'ACTIVITÉ

Restez serein avec la complémentaire santé
mise en place pour vous par la commission sociale
de AGECEFA-Voyageurs

UN TARIF AVANTAGEUX

négocié spécialement pour vous et votre famille

UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE

de 25 € par mois si votre allocation mensuelle nette est inférieure à 2 250 €

1. Tarif mensuel pour l'année 2024 d'un allocataire CFA relevant du régime général, âgé de 59 ans et bénéficiant de la participation financière de 25 € soumise à condition de ressources pour la formule ECO. Tarifs Alsace Moselle sur demande.



Avec AGECFA SANTÉ, vous bénéficiez des garanties et services adaptés à vos besoins, au meilleur tarif :

- **Un budget totalement maîtrisé** avec en plus 10 % de réduction pour votre conjoint et la gratuité à partir du 3^e enfant à charge
- **5 formules au choix** pour couvrir tous les postes de santé : hospitalisation, consultations médicales, médicaments, médecines douces, optique, dentaire...
- **Des garanties d'Assistance** incluses en cas de coup dur : aide à domicile, aide-ménagère, livraison de courses...
- **Une prise en charge immédiate**, sans délai de carence si vous étiez précédemment couvert par un contrat santé

POUR EN SAVOIR PLUS sur notre offre santé,
appelez nos conseillers au

09 72 72 37 30

Appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 9h à 18h

ou rendez-vous sur **carcept-prev.fr**



AGECFA SANTÉ est un contrat collectif d'assurance à adhésion facultative souscrit par l'Association de Gestion du Congé de Fin d'Activité (AGECFA-Voyageurs), auprès de la Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev.

Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev, entreprise régie par le Code des assurances, société d'assurance mutuelle, immatriculée sous le n° SIREN 784 394 439 située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris.

AGECFA-Voyageurs, Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris.